

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 14 février 2024

### **LE CEREMA RENFORCE SA PRÉSENCE AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER AVEC L'OUVERTURE D'UNE AGENCE ANTILLES**

**Le Cerema poursuit le renforcement de sa présence auprès des territoires d'Outre-mer en créant au 1<sup>er</sup> février 2024 une nouvelle agence aux Antilles, sa quatrième implantation dans les territoires ultra-marins après la Guyane, Mayotte et La Réunion.**

**Cette nouvelle implantation se situera en Guadeloupe et couvrira également la Martinique, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Elle traduit la volonté de l'établissement d'apporter une offre de proximité à ses nouveaux adhérents antillais, de créer de nouveaux partenariats avec les acteurs locaux et de répondre aux enjeux spécifiques de ces territoires.**

Le Cerema joue un rôle crucial aux Antilles en intervenant auprès de l'État et les collectivités dans divers domaines stratégiques et techniques tels que l'aménagement du territoire, l'entretien des infrastructures de transport et des ouvrages d'art, les mobilités durables, l'efficacité énergétique des bâtiments, la gestion des risques naturels et le recul du trait de côte.

Son champ d'action s'étend principalement sur les territoires des Antilles françaises, englobant la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

À titre d'exemple, plusieurs missions sont actuellement en cours :

- le déploiement des énergies renouvelables marines dans une étude en Martinique visant à identifier des zones d'implantation favorables à l'installation de projets de production à l'horizon 2030 ;
- la caractérisation de la vulnérabilité au changement climatique et des recommandations facilitant la résilience des infrastructures portuaires pour le Grand Port Maritime de La Martinique ;
- une analyse des mobilités pour une réflexion de mise en place de navette pour la Collectivité de Saint-Barthélemy ;
- l'organisation d'une formation certifiante QUALIOPI par le Cerema en collaboration avec la DEAL Guadeloupe sur l'économie circulaire des matériaux du BTP. Cet événement a rassemblé début février plus de 70 acteurs du BTP (commanditaires de travaux d'aménagement et de construction, bureaux d'études, maîtres d'ouvrage et d'œuvre, entreprises du BTP, services techniques des collectivités et de l'État).
- L'accompagnement sur des programmes nationaux comme ÉcoQuartier, résorption des décharges littorales, Sentier du littoral ou encore AVELO2 pour lequel 3 territoires guadeloupéens ont été sélectionnés (Communauté de communes de Marie-Galante, Communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe, Communauté d'agglomération de La Riviera du Levant).

## Yannis Cesarin est le directeur de cette nouvelle agence Antilles du Cerema



Titulaire d'un Master II en Management Territorial, Yannis Cesarin a plus de dix ans d'expérience en tant que cadre dirigeant dans le secteur public, spécialisé dans le développement local et le management territorial. Comme directeur de l'innovation sociale et solidaire à la communauté d'agglomération Cap Excellence, il a piloté la valorisation du patrimoine culturel et établi des collaborations avec divers partenaires. Plus récemment, en tant que directeur de la prospective et de la stratégie territoriale, il a mené la création d'un projet de territoire.

Il est appuyé dans ses missions par Charlotte Le Bris, directrice de projet en aménagement du territoire et en environnement, également son adjointe, et trois agents seront recrutés en 2024 pour compléter l'équipe sur place.

## 1 an d'existence de la direction territoriale Outre-mer du Cerema : le renforcement d'une expertise de proximité pour l'adaptation au changement climatique des territoires ultra-marins

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la direction territoriale Outre-mer du Cerema déploie une expertise dédiée aux territoires ultra-marins qui s'appuie sur une connaissance historique des problématiques, enjeux et contextes locaux.

Localisée à Mayotte, à La Réunion, en Guyane et désormais aux Antilles, cette direction renforce la présence de l'établissement dans les territoires ultra-marins et sa volonté d'accompagner ces territoires dans leurs transitions.

Elle pilote de nombreux projets dans les DROM mais également les COM dans des projets d'appui technique et d'accompagnement comme :

- l'élaboration du plan général d'aménagement de la commune de Punaauia en Polynésie française,
- l'expertise et la gestion des ouvrages portuaires à Saint-Pierre-et-Miquelon,
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la nouvelle route du littoral à La Réunion,
- l'appui à la Communauté de Communes du Sud de Mayotte dans la mise en œuvre de leur Contrat de Relance et de Transition Energétique.

Actuellement composée d'une quinzaine d'agents et dirigée par Séverine Bès de Berc, la direction est également appuyée par les directions territoriales et techniques du Cerema situées dans l'hexagone.



**Le Cerema est un établissement public relevant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, premier établissement à pilotage partagé entre l'État et les collectivités territoriales. Il est présent partout dans l'hexagone et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 500 agents.**

Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

## CONTACT PRESSE

**Cerema**

**Virginie DESTEZ**

Chargée de communication institutionnelle  
[presse@cerema.fr](mailto:presse@cerema.fr) - 06 64 49 37 44